



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 4091_KNAUF-Thane-Mur-B2i_2018-01-26

- 1 Code d'identification unique du produit type : **PU-EN13165-T2-CS(10/Y)150-Z45à200**
- 2 Usage(s) prévu(s) : **Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)**
- 3 Fabricant : **KNAUF SAS, Zone d'Activités, Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN**
- 4 Mandataire : **Non Applicable**
- 5 Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances: **Systeme 3**
- 6.a) Norme harmonisée : **EN 13165:2012+A2:2016**
Organisme(s) notifié(s) : **CSTB (ON n°0679)**
- 7 Performances(s) déclarée(s) :

Designations commerciales	Caractéristiques essentielles													
	Réaction au feu		Perméabilité à l'eau		Emissions de fumées et de gaz		Emissions de polluants		Coefficient d'absorption acoustique		Résistance thermique		Durabilité	
Euroclasse	Absorption d'eau	Pluie après immersion partielle	Emissions de fumées et de gaz	Emissions de polluants	Absorption Acoustique	Combustion avec incandescence continue	Résistance thermique	Conductivité thermique	Tolérances épaisseurs, classe	Transmission de la vapeur d'eau μ	Contrainte en compression à 10% de déformation (kPa)	Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (kPa)	Durabilité de la réaction au feu par rapport aux conditions d'emploi, au vieillissement et à la dégradation	Résistance thermique & Conductivité thermique
KNAUF Thane Mur B2i	NFD	NFD	Conforme	NFD	de 1.05 (e=24mm) à 7.40 (e=160mm)	0.023 (e=39mm) 0.022 (e=40mm)	T2	Z45 à 200	CS(10/Y)150	NFD	(2)	(3)	NFD	

(1) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant livré.
(2) Selon EN13165 : Les performances de réaction au feu des produits PU ne varient pas avec le temps.
(3) Selon EN13165 : Toute variation de conductivité thermique des produits PU dans le temps est traitée et prise en compte conformément aux Annexes A & C de la norme.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé par le fabricant en son nom par :

.....**M. Eric HENNEKE, Responsable Environnement et Normalisation Européenne**.....

À **Wolfgantzen**, le **26 janvier 2018**